

PROCES VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'an deux mil vingt, le quatre juillet, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de la commune de **DIENVILLE**, proclamés élus à la suite des opérations de vote du 15 mars et du 28 juin 2020, se sont réunis à **huis clos** dans la salle de la mairie, suite à la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

MAILLARD Francis
LARGE Claude
CARTIER Isabelle
PETIT Catherine
DUPONT Bruno
VINZENT Franck
VERHAEGHEN Yannick
DOYEN Florence
BOURCIER Céline
ASSIER Roger
RAVIER Sébastien
COQUIN Mélissandre
PAILLEY Régis
AGRAPART Magalie

Absente ayant donné procuration : Nathalie **TABOURET** procuration à Isabelle **CARTIER**

La séance a été ouverte sous la présidence de Jacki **DURVY**, maire sortant, qui a déclaré les membres du conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leur fonction.

Roger **ASSIER**, le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de la séance et a constaté que la condition de quorum était remplie. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire.

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Isabelle **CARTIER** est désignée secrétaire de séance, Régis **PAILLEY** et Francis **MAILLARD** assesseurs.

1°) ELECTION DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS

Election du Maire

Candidat : Claude **LARGE**

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne		15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	-	0
Nombre de suffrages blancs	=	1
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés		14
Majorité absolue		8

A obtenu :

Claude **LARGE** 14 voix

Claude LARGE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Le Maire, président de la séance, rappelle que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4. Il rappelle, qu'à ce jour, la commune disposait de 4 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal fixe à 4 le nombre de ses adjoints.

Election du premier adjoint

Candidate : Isabelle **CARTIER**

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne		15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	-	0
Nombre de suffrages blancs	=	1
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés		14
Majorité absolue		8

A obtenu :

Isabelle **CARTIER** 14 voix

Isabelle CARTIER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée adjointe et a été immédiatement installée.

Election du second adjoint

Candidat : Régis **PAILLEY**

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne		15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	-	0
Nombre de suffrages blancs	=	1
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés		14
Majorité absolue		8

A obtenu :

Régis **PAILLEY**

14 voix

Régis PAILLEY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

Election du troisième adjoint

Candidate : Catherine **PETIT**

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne		15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	-	0
Nombre de suffrages blancs	=	1
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés		14
Majorité absolue		8

A obtenu :

Catherine **PETIT**

14 voix

Catherine PETIT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée adjointe et a été immédiatement installée.

Election du quatrième adjoint

Candidat : Francis **MAILLARD**

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne		15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	-	0
Nombre de suffrages blancs	=	1
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés		14
Majorité absolue		8

A obtenu :

Francis **MAILLARD**

14 voix

Francis MAILLARD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

Le Maire donne lecture de la Charte de l'Elu Local et un exemplaire de cette charte est distribué à chaque conseiller.

2°) ELECTIONS SENATORIALES

Le maire annonce aux membres présents que l'élection des Sénateurs est fixée au dimanche 27 septembre 2020, selon le décret N° 2020-812, du 30 juin 2020 ; le département de l'Aube est concerné par cette élection.

Les conseillers municipaux sont convoqués le vendredi 10 juillet, afin de désigner leurs délégués et suppléants, au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Une convocation est donc remise à chaque conseiller.

2°) INDEMNITES DES ADJOINTS

Le Maire informe qu'il appartient au conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi le taux des indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet immédiat de fixer le montant du taux des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à 10, 7 % de l'indice brut 1027 de la fonction publique territoriale (selon importance démographique et pour une commune de 500 à 999 habitants)

La séance est levée à 19 heures 30.

Approuvé le 10 juillet 2020,

Le Maire,

Les membres du Conseil Municipal,